

## **Programme de Formation** **L'ADMINISTRATION DU VACCIN GRIPPAL** **PAR LES PHARMACIENS AUX PATIENTS ADULTES**

**Formation Présentielle – 1 journée 7h : 9h00 – 12h30 ; 14h00 – 18h00**

**PRE-REQUIS : Aucun**

**PUBLIC CONCERNE**

Pharmaciens d'officine : Titulaires, Adjointes, Remplaçants, Gérants

### **OBJECTIFS de la FORMATION**

Ce programme de formation s'inscrit dans le cadre du **Décret du 10 mai 2017** autorisant l'administration par les pharmaciens du vaccin contre la grippe saisonnière en respectant le protocole défini par les textes officiels.

Les pharmaciens participants obtiennent après évaluation de leurs connaissances acquises et de leur pratique effectuée au cours des ateliers, la validation de formation permettant de pratiquer l'Acte Vaccinal contre la grippe à l'officine aux Patients Adultes, dans le respect de leurs obligations réglementaires et de leur référencement auprès du Conseil de l'Ordre et de l'ARS.

### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

Compétences attendues : A l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Maitriser la pathologie grippale, la prévention vaccinale et ses contre-indications médicales,
- Améliorer la communication sur la campagne vaccinale de la population,
- Pratiquer le geste vaccinal,
- S'organiser pour mettre en place à l'officine le protocole retenu par l'ARS.

### **CONTENU DETAILLE DE LA FORMATION**

- **Introduction:** Présentation du programme, Recueil des objectifs des stagiaires, Evaluation des connaissances initiales (QCM )
- **Objectif 1 : Rappels sur la Grippe**
  - Les caractéristiques immunologiques du virus de la grippe (structure, typologie, évolutions antigéniques...)
  - La physiopathologie, les modes de transmission, la contagiosité, les principales complications, la sémiologie et l'épidémiologie de la grippe
  - Les facteurs de risques de complication et/ou de forme grave ; les groupes à risque ciblés par la vaccination
  - Les mesures de prévention (gestes barrières, vaccination, personnes à risques)
- **Objectif 2 : Rappels sur la Vaccination Grippale**
  - Les principes de base de la vaccination
  - Les recommandations sur la vaccination antigrippale
  - Les objectifs de couverture vaccinale, d'évolution du taux de couverture vaccinale ainsi que les données d'Epidémiologie, de mortalité et morbidité
  - La notion d'immunité de groupe
  - Les principales caractéristiques des vaccins antigrippaux commercialisés en France (inactivé/atténué, composition - tri/tétra-valent, actualisation régulière des souches vaccinales), connaître les modalités de production (délai, production sur oeufs embryonnés...), absence d'adjuvant, voie d'administration, la présentation, les avantages et inconvénients des différents vaccins

- Les contre-indications et les effets indésirables
  - L'efficacité et l'efficience globale de la vaccination antigrippale, selon l'âge et le terrain
  - Les schémas particuliers de vaccination
  - La possibilité de co-administration avec d'autres vaccins
  - Les modalités et sites d'injection en population générale, pour les patients sous anticoagulants ou antiagrégants plaquettaires, afin de les adresser à leur médecin
- **Objectif 3 : Communication dans le cadre de la vaccination grippale par le pharmacien**
- Echanger avec le public autour de la vaccination antigrippale et répondre à l'ensemble des interrogations (bénéfices attendus individuels et collectifs, effets indésirables potentiels...)
  - Positionner la vaccination antigrippale recommandée par rapport à d'autres produits se prévalant de prévenir la grippe, sans en faire la promotion
  - Expliquer au public le développement du rôle des pharmaciens comme professionnels de santé dûment formés au processus de la vaccination antigrippale
  - Communiquer avec les autres professionnels de santé (médecin traitant, infirmier libéral...) et contribuer à la traçabilité de la vaccination
  - Savoir communiquer avec les patients sur la prise en charge par l'assurance maladie et les mutuelles
- **Objectif 4 : Organiser la vaccination en pharmacie**
- Mise en place du protocole de vaccination par le pharmacien (recueil du consentement, administration du vaccin, traçabilité du vaccin administré et de l'acte vaccinal, notification au médecin traitant, élimination des déchets, circuit du vaccin y compris la chaîne du froid)
  - Les problèmes cognitifs qui nécessiteraient d'orienter vers le médecin traitant.
  - L'organisation de la pièce où va être administré le vaccin et qui permettra de garder les patients pour une surveillance d'une quinzaine de minutes.
  - Rappel du cahier des charges :
    - « *Espace de confidentialité* : espace clos pour mener l'entretien préalable. Espace accessible depuis l'espace client. Espace sans accès possible aux médicaments.
    - *Disposer d'équipements adaptés* : Table ou bureau, Chaises ou fauteuil, un point d'eau pour lavage des mains, une enceinte réfrigérée pour stocker les vaccins, un poste informatique pour l'accès à la plateforme de l'Ordre National des Pharmaciens.
    - *Disposer* : du matériel nécessaire pour l'injection du vaccin et d'une trousse de première urgence
    - *Élimination des déchets* :DASRI
    - *Disposer de vaccins* contre la grippe saisonnière en quantité suffisante
    - *S'engager à respecter le RCP* (Résumé des Caractéristiques du Produit) des vaccins administrés.
    - *S'engager à s'assurer de l'éligibilité* des patients à la vaccination. »
  - Les précautions standards et gérer un accident d'exposition au liquide biologique
  - Les signes évocateurs d'une réaction anaphylactique post-vaccinale immédiate et retardée, et appliquer la conduite à tenir s'ils surviennent.
  - Les outils élaborés pour accompagner le pharmacien au bon recueil des informations dans le cadre de la vaccination et pour la traçabilité des actes vaccinaux.
- **Objectif 5 : Accueil de la personne et Réalisation du Geste Vaccinal**
- Entretien Pré-vaccinale : Identifier les personnes éligibles
    - Vérifier les critères d'éligibilité et les contre-indications à cette vaccination en pharmacie, Repérer les contre-indications médicales
    - Analyser les traitements en cours des personnes (DP notamment, DMP) afin de repérer des médicaments anticoagulants et antiagrégants plaquettaires
    - Repérer les situations justifiant une orientation vers une consultation médicale

- Les différentes étapes à suivre pour administrer le vaccin antigrippal par voie IM ou SC
  - Les mesures d'hygiène préalables
  - La vaccination antigrippale par voie IM ou SC : techniques et exercices pratiques autour de la vaccination
  - Faire face à des situations concrètes de personnes tatouées, diabétiques, sous chimiothérapie, sous anti-coagulant...
  - Appliquer la conduite à tenir en cas de réaction anaphylactique
  - Mise en place de la traçabilité de l'acte vaccinal : carnet de vaccination papier, électronique, logiciel métier, DMP, messagerie de santé sécurisée (MSSanté, Apycrypt...)
  - La procédure de notification des effets indésirables à l'ANSM ou au Centre National de Pharmacovigilance

#### ➤ **Objectif 6 : Evaluation des compétences**

- Une première évaluation de connaissances porte sur les objectifs 1 & 2
- Les objectifs 3,4 & 5 sont évalués sous forme d'une évaluation pratique. Une mise en situation est réalisée afin d'évaluer le pharmacien du début à la fin de son contact avec le patient :
  - accueil du patient + acte vaccinal + réponse aux questions du patient
  - Débrief en commun

#### ➤ **Synthèse de la formation :**

- Conclusion
- Questionnaire d'appréciation de la formation

### **MOYENS TECHNIQUES**

- Dispositifs médicaux, seringues, aiguilles, désinfectant, gants, bras simulateur pvc pour administration
- Support Papier de la Formation
- Matériels : Powerpoint, Vidéoprojecteur, Paperboard

### **MOYENS PEDAGOGIQUES**

- Evaluation des Connaissances initiales puis acquises par QCM de début et de fin de formation
- Méthodes affirmatives : Exposé, Apports théoriques
- Méthodes interrogatives et expérientielles : exercices de mémorisation (Textes à trous, tableaux à remplir, Quizz...), expériences professionnelles
- Méthodes démonstratives : Simulation de l'acte vaccinal sur bras simulateur pvc
- Méthodes applicatives : Ateliers pratiques sous contrôle du Pharmacien Formateur sous la forme de jeux de rôle mettant en scène le déroulement complet de l'acte vaccinal par le pharmacien

### **MOYENS ENCADREMENT**

Formateur diplômé expert dans le domaine concerné :

**Claude AVIGNON**, Docteur en pharmacie, Consultant et Formateur, **justifiant de sa capacité à pratiquer la vaccination par attestation d'un Médecin.**

Diplômé D.U. de M.A.D. et D.U. d'Orthopédie de la faculté de Tours, Expert en VHP Fauteuils roulants manuels et électriques du CERAH de Woippy

### **VALIDATION**

- Attestation de participation au stage à l'intention de l'employeur
- Attestation de validation de formation permettant de pratiquer l'Acte Vaccinal contre la grippe à l'officine aux Patients Adultes, dans le respect de leurs obligations réglementaires et de leur référencement auprès du Conseil de l'Ordre et de l'ARS.